54e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 2 — 14 JANVIER 1937

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

Sommaire. — I. La crise rurale. — 1. Quelques aspects de la crise. — Crise matérielle : baisse des prix, bilans d'agriculteurs, conditions de travail. — Crise morale et religieuse : révolte du prolétariat, mécontentement, matérialisme, carence de l'élite. — 2. Où trouver le remède ? L'agitation politique. Le socialisme et le communisme. L'organisation corporative. L'Action catholique (U. C. F. A. et J. A. C.).

II. L'esprit social a travers les revues. — Un précieux auxiliaire de l'Apostolat social. — 1. Ce que sont les *Cahiers d'Action religieuse et sociale*. — 2. Informations (Organisation du travail, Equipes sociales de malades, etc.). — 3. Etudes sur le communisme. — 4. Action catholique. — 5. La presse. — 6. Liberté chrétienne et union catholique. — 7. Les jeunes et la doctrine sociale de l'Eglise. — 8. Conclusion.

III. Bibliographie. — 1. J. Maritain : *Humanisme intégral*. — 2. E. Mounier : *De la propriété capitaliste à la propriété humaine*. — 3. J. Coutrot : *L'humanisme économique*. — 4. Y. de la Brière : *L'Eglise et son gouvernement*. — 5. Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques : *Médecine et Adolescence*. — 6. Union des Œuvres : *Les Œuvres et l'Action catholique*. — 7. Chan. Tiberghien : *Pour servir*. — 8. R. Plus : *Pour trouver Dieu au dedans de nous*. — 9. Levassor : *Manuel pour les Cercles d'études*. — 10. F. Desplanques : *Le Christ sur tous nos chemins*. — 11. M. Rigaux : *Bobo*. — 12. J. Catry : *Le fascisme de la libre pensée*. — 13. P. Croizier : *La « liberté chérie » du parti communiste* ; J. Delille : *U. R. S. S. Terre d'oppression ?* — 14. F. Gay : *Dans les flammes et dans le sang*. — 15. P Piat : *L'âme d'un militant : Guy Sixois* ; PP. Talliez et Wasse : *Victime pour l'apostolat ouvrier* ; J. Léturgie : *Sœur Marie-Ernestine*.

I. — La crise rurale

La Question sociale, dont ces Chroniques s'efforcent de suivre les différents aspects, ne se pose pas seulement dans les grandes agglomérations urbaines, monde de l'industrie et des affaires. Elle s'étend aussi, et avec sévérité, à la campagne. Il y a « crise agricole, » « malaise paysan, » comme l'ont annoncé des titres significatifs d'articles et de livres. Sans doute il y eut les années exceptionnelles d'après-guerre, années dorées, où certains fermiers, à la faveur de baux non augmentés, se sont assuré de faciles revenus et sont devenus propriétaires. En même temps et depuis, les mœurs paysannes ont rapidement évolué : jeunes gens fiers d'être habillés comme ceux des villes ; jeunes filles à la mode du jour, portant talons hauts, et se tordant les chevilles par les chemins caillouteux ; coiffes et blouses d'antan restent, comme des reliques, serrées dans les armoires. Grâce à l'électrification, la maison et ses dépendances resplendissent de clarté ; l'eau jaillit à portée de la main, sinon à l'évier ; le poste de T. S. F. chante à la veillée d'hiver. On en a vite conclu à la richesse paysanne. Comme si cette évolution n'était pas fatale avec les relations multipliées, et comme si certains indices de richesse mettaient à couvert contre son instabilité ! Ces apparences, quand elles existent, n'en cachent pas moins un vrai malaise, et cet aspect de la Question sociale mérite notre attention.

Ces quelques colonnes n'ont pas la prétention de présenter tous les aspects du problème rural. Nous nous arrêterons à ceux qui nous paraissent les plus urgents, avant d'examiner les remèdes.

1. — Le premier problème qui se pose pour le paysan, c'est celui de la subsistance : *Primo vivere*. Depuis plusieurs années, avec la baisse des produits agricoles, la situation est pénible, tragique en quelques cas. Sans doute on ne voit pas, du moins à notre connaissance, le paysan manquer des aliments essentiels ; il n'est pas réduit à cette misère extrême que l'on rencontre dans les villes, misère de l'homme qui n'a plus ni toit, ni même une bouchée de pain. Cependant le paysan, petit propriétaire, connaît les privations ; le boucher passe, sans qu'on l'arrête, devant la ferme ; et l'on a pu observer des cas d'alimentation défectueuse, imputable non pas à l'ignorance (ce qui arrive même aux bonnes époques), mais à la gêne. Quant au manœuvre agricole, il est en chômage en certaines régions ; s'il travaille, quelles conditions s'imposent à lui ? on le devine.

Pour plus de précision, donnons des chiffres. En 1935, à la *Semaine Sociale* d'Angers, nous entendions M. Roger Grand, président de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles, parler « de la revalorisation indispensable des produits agricoles, tombés parfois au coefficient de 1.50 à 2 par rapport au prix de 1913 [1]. » C'est l'époque où s'est constitué le Front Paysan, réaction de la masse paysanne, lasse de sa misère. N'a-t-on pas vu le blé descendre, en juillet 1935, jusqu'à 55 fr. ? [2]. Les prix ne sont pas restés à ce niveau misérable. La gêne n'en subsistait pas moins. Témoins ces

[1] Compte-rendu de la *Semaine Sociale* d'Angers, p. 433.
[2] Cf. *Dossiers de l'A. P.*, 10 mars 1936, p. 497.

quelques chiffres, tirés de l'enquête que nous citerons plus bas ; ils viennent de la Haute-Saône :

En 1924-25		En 1935-36
Blé : 180 f. les 100 kg.		60 à 80 f.
Lait : 0,60 à 0,95 le litre		0,45 à 0,75
Veaux : 600 à 650 f. les 100 kg.		300 f.
P. de terre : 50 f.	»	30 f.
Avoine : 120 f.	»	50 f.

De nouveaux témoignages nous arrivent depuis, et des plus intéressants. Ce sont les réponses à une enquête menée par la J. A. C. en collaboration avec l'U. C. F. A. et les *Secrétariats Sociaux*. Le sujet de l'enquête était précisément *la rémunération paysanne* [1].

De la Haute-Saône on envoie le cas suivant. Une famille de 3 personnes, propriétaire d'environ 20 hectares, avec le matériel approprié et un troupeau de 8 vaches, 8 veaux, 2 chevaux. Pour un capital estimé à plus de 100.000 fr., le gain de ces 3 personnes a été de 16.886 fr. Il n'est pas tenu compte de l'amortissement du matériel, ni des pertes que l'on peut faire sur le bétail. Sur cette somme, les 3 personnes devront prélever les dépenses du ménage, vêtements, etc. — Une autre série de budgets vient de la Loire ; ils témoignent de la situation des petits propriétaires (6 à 10 ha. cultivables). Telle famille, qui a 2 enfants en bas âge, réalise un bénéfice (déduction faite des dépenses de ménage) de 400 f. en l'année 1933 ; le bénéfice monte à 560 f. pour 1934 (non par augmentation des recettes, mais par réduction des frais d'exploitation et de ménage) ; il se réduit à 140 f. pour 1935 (les frais de ménage ayant été encore réduits). Or on ne tient pas compte ici de l'intérêt des capitaux engagés, ni de l'amortissement. Si ces chiffres entrent en ligne, l'entreprise se révèle déficitaire (et il faudra bien un jour réparer les bâtiments, ou remplacer les outils et machines). Dans cette autre famille qui a 3 jeunes enfants, les résultats sont sensiblement les mêmes. Une autre famille de 6 enfants, dont 4 travaillent, 3 à la maison et 1 à la ville, connaît des années rémunératrices de 1930 à 1933 ; elle est en déficit pour 1934 et 1935.

De la Loire-Inférieure on reçoit les mêmes constatations désolantes. Voici deux familles de 3 personnes, possédant 8 et 7 ha. : le bénéfice est pour l'une de 486 f., pour l'autre de 194 f. (l'intérêt du capital engagé n'ayant pas été compté dans les dépenses). On vit donc, mais combien juste. Une famille de 11 personnes, dont 5 enfants en bas âge, exploitant 35 ha. de terre à moitié fruit, travaille à perte : le déficit est de 1.025 f. pour 1935.

Une des réponses ajoute à la présentation d'un bilan les réflexions suivantes :

« Actuellement le prix des denrées n'est pas un juste prix, puisqu'il arrive à peine à égaler les dépenses ; il est insuffisant pour assurer la rémunération du capital et l'amortissement du cheptel et du matériel d'exploitation... » — Et les *Dossiers* concluent : « Ces budgets démontrent clairement que plus la propriété est petite, plus la vie y est dure, surtout pour les familles qui ont des enfants en bas âge. »

Il serait intéressant d'établir le prix de revient des produits agricoles. Ce calcul permettrait de déterminer de justes prix de vente, de délaisser les cultures qui ne sont pas avantageuses pour s'adonner à celles qui ont chance d'être rémunératrices. Malheureusement, au témoignage d'agriculteurs instruits, c'est pratiquement impossible dans nos petites et moyennes exploitations. Passe encore si l'on n'avait qu'un genre de culture ; mais la polyculture s'impose (nécessité de l'assolement) ; et les diverses productions interviennent pour l'obtention d'une seule. Quelques essais de calcul ont donné les résultats suivants. Plusieurs agriculteurs d'une commune du Cantal, ayant étudié le prix de revient du *seigle*, proposent respectivement les chiffres de 69 f., 71, 67, 72, 66. Ces variations ne doivent pas surprendre : outre la difficulté du calcul, il faut tenir compte de la nature et de la situation des terres, comme de la manière de les cultiver. En tout cas, le chiffre le plus favorable, c'est-à-dire le plus bas, reste supérieur au prix de vente.

Autre exemple portant sur le *lait*, et qui vient de la Limagne : « Au moment où les sphères agricoles de la rue de Varenne publiaient le prix de revient du litre de lait à 0 f. 90, une exploitation connue de nous l'établissait, avec les mêmes bases, à 1 f. 20... A cette même époque, le ramasseur achetait le lait à 0 f. 75 pour le vendre 1 f. 40 à la ville. »

L'article qui nous présente cette instructive enquête conclut en ces termes :

« La première conclusion,... c'est qu'il faut enseigner aux cultivateurs à tenir une comptabilité et à établir, ne fût-ce qu'approximativement, le prix de revient des diverses denrées qu'ils produisent. — Mais il en est d'autres qui se trouvent amorcées par les chiffres que nous avons cités. Ils montrent à quel point, en 1935, la crise sévissait dans l'agriculture. La terre ne nourrissait plus le producteur... »

Les petits propriétaires exploitants sont donc malheureux. En est-il de même chez les fermiers, les métayers, les propriétaires non exploitants ? A des degrés divers, tous sont touchés. Le fermier a connu les années faciles : il passait bail sans discuter, tant il était certain de retrouver son compte ; il pouvait, quasi les yeux fermés, mener la vie large. Le voilà aujourd'hui prisonnier de ses engagements ; la redevance, à supposer qu'elle ait été fixée une fois pour toutes, est un boulet à tirer, et l'on n'y arrive pas. « Comment pourrait-il en être autrement, alors que les prix des produits agricoles se sont effondrés de plus de 50 %, atteignant le coefficient 2 ou 3 par rapport à l'avant-guerre, tandis que l'agriculteur achète au coefficient 6 ou 7 ce dont il a besoin ! Sans compter l'augmentation de ses frais généraux : main-

[1] *Dossiers A. P.*, 10 et 25 octobre 1936.

d'œuvre devenue plus chère, assurance-accidents, assurances sociales, engrais, etc. »

Il est des cas où des clauses sages atténuent la débâcle. Parfois en effet « le bail tient compte du cours des principales denrées agricoles : blé, seigle, viande de boucherie, vin, etc. » C'est le cas dans les Côtes-du-Nord. — Quant au métayage, quasi abandonné en certaines régions, florissant en d'autres, il participe à la crise, puisque gains et pertes sont partagés par les deux associés. On peut considérer que la perte du métayer est moindre, car il n'a pour ainsi dire rien risqué en fait de capital.

Les propriétaires en ce dernier cas sont plus à plaindre. Les croit-on plus heureux dans le régime du fermage quand les baux n'ont pas été revisés ? Théoriquement ils doivent percevoir un revenu. En fait, il arrive que le fermier épuise les terres pour en tirer le rendement maximum, ou même se déclare insolvable. Alors c'est la saisie, à moins qu'un accord n'intervienne ; et le propriétaire devra prendre patience. Patience obligée, qui peut cacher de la misère.

Nous n'avons rien dit des manœuvres agricoles, soit domestiques, soit journaliers. Sur ce point il faut tenir compte des situations variables avec les régions, selon le régime d'exploitation et le genre de cultures. Ainsi les journaux annonçaient, il y a quelques mois, qu'après grève un accord intervenait, dans l'Oise, entre employeurs et ouvriers agricoles ; cet accord touchait 250 exploitations agricoles et 2.500 ouvriers [1]. En d'autres régions on trouvera le domestique, parfois fils d'exploitant, placé chez un autre et faisant partie de la famille. Il y a aussi le journalier qui possède un lopin de terre, partant quelques ressources, et qui loue son activité disponible. Sur tous la crise a pesé et continue de peser. Les ouvriers ont été sérieusement diminués :

« De 8.000, 9.000 et même parfois de 9.500 f., les salaires de certaines régions de l'Ouest (particulièrement des Deux-Sèvres) ont été ramenés à 4.000 ou 4.500. Et encore, il s'agit uniquement de ce que gagnaient des ouvriers en pleine force de l'âge... — Dans l'Aube, le salaire en argent des domestiques de ferme, loués au mois ou à l'année, variait de 250 à 300 f. par mois, avec une tendance à légèrement diminuer en hiver. Il est vrai que d'ordinaire le logement était assuré. Pour les ouvriers journaliers il variait suivant la longueur de la journée de travail de 8 à 12 f., plus la nourriture, et montait jusqu'à 20 f. si la nourriture n'était pas comprise. — Dans l'Ille-et-Vilaine, c'est parfois lamentable. En hiver, un journalier touche de 5 à 7 f., sa femme de 3 à 4 f., avec, il est vrai, souvent, des dons en nature pour les enfants. Mais, de toute façon, ce ne peut être que la misère [2]. »

Il faut remarquer qu'un journalier n'est pas assuré d'un travail quotidien. En certains endroits, c'est un vrai chômage. Car, préoccupé du prix de revient et le sentant principalement grevé par la main-d'œuvre, le patron se surmène, ou, s'il a l'intelligence et les possibilités matérielles, s'oriente vers des produits qui requièrent moins de manutention.

[1] *L'Aube*, 23 juillet 1936.

[2] Enquête jaciste dans *Dossiers A. P.*, 10 nov. 1936, p. 2281-83.

Dans cet exposé des difficultés matérielles qui pèsent sur le paysan, revenus et salaires ont seuls retenu notre attention. Il ne faut pas oublier les conditions rudes, les incommodités de l'existence. Toutefois, l'éloignement et l'isolement sont déjà partiellement corrigés par de nouveaux moyens de communication. De même un gros progrès a été fait, en ces dernières années, pour l'électrification, l'adduction des eaux en des points commodes, voire à domicile. En de nombreux villages, par contre, ces problèmes n'ont pas encore reçu satisfaction.

Il y aurait bien à dire aussi sur le logement. L'hygiène et l'agrément dépendent pour une bonne part de celle qui doit être l'âme du foyer : la femme, la mère secondée par ses filles ; prises par les travaux extérieurs (des champs ou de l'usine), n'ont elles pas perdu le sens de l'intérieur ? Il arrive aussi que, simples domestiques ou métayers, nos gens doivent se contenter de ce que le patron met à leur disposition ; alors les conditions sont très diverses, depuis le logis coquet jusqu'au véritable taudis.

Le travail lui-même est dur. Sans doute il y a du temps pour souffler, les jours de pluie ou de marché, les dimanches (pour autant qu'on les observe) et les soirs d'hiver. On a même prétendu qu'à prendre une moyenne, le paysan ne travaillerait pas plus que l'ouvrier des villes astreint à ses huit heures régulières [1]. Quoi qu'il en soit, la vie est rude, et les paysans sentent que leur part est lourde. Si seulement le gain venait les dédommager !

La crise matérielle se double d'une crise morale, c'est-à-dire d'une crise dans les esprits. La mentalité est atteinte, et c'est là que réside le mal. Or la crise matérielle — ici, constatons une répercussion du matériel sur le moral — a aggravé un sentiment de rancune, accentué le conflit des villes et des campagnes. Le paysan a l'impression que ses intérêts ont été sacrifiés, que, par exemple, dans notre politique douanière ou des transports, il a été la victime. De quel œil

[1] Un authentique agriculteur, instruit et réfléchi (ancien de Grangeneuve), à qui nous soumettions ce jugement, sursauta. « Sans doute, dit-il, si l'on ne compte que le travail dépensé au soin des champs ou des troupeaux ; mais que de travaux ne devons-nous pas faire, que l'on appelle du bricolage, qui sont commandés par l'exploitation, et ne demandent pas moins de peine qu'un travail d'ouvrier ! » Il venait précisément de mettre au point sa moissonneuse, faisant lui-même les réparations pour s'épargner le recours à un ouvrier ; et son geste montrait les prés et les bois à l'entour : « Après, ajouta-t-il, ce seront les clôtures à vérifier, les chemins, la provision de bois... Il y a toujours du travail, et du travail commandé par l'exploitation. » Il avait conscience de dépasser les huit heures de moyenne.

25,401

regarde-t-il l'ouvrier de la ville, le fonctionnaire, l'instituteur du village (celui-ci saura reprendre son avantage ou par ses services ou par le biais de la politique) ? Semaine de 40 heures, congés payés, augmentation de salaires... Et lui ? — Il est dangereux qu'une classe de la nation nourrisse une mentalité de révolte.

Ne nous imaginons pas d'ailleurs un réflexe uniforme dans la masse paysanne. Elle est assez différenciée selon les régions pour que les réactions soient diverses. Au sein même de l'agriculture, une scission s'est accentuée entre l'ouvrier et l'employeur, au moins dans les régions de grande culture. L'ouvrier a pris conscience — — l'action socialo-communiste n'y est pas étrangère — d'être membre du prolétariat plutôt que de la profession agricole. Cette solidarité de classe plutôt que de profession, où pourtant ses intérêts sont engagés, n'est pas un phénomène récent ; les derniers événements l'ont manifestée avec plus de brutalité et aux yeux du grand public. Le conflit latent finit par éclater, compromettant le bien du corps professionnel. Ainsi, au moment de la moisson, on a vu ce prolétariat croiser les bras devant l'urgente besogne : les blés mûrs à récolter. Plus récemment, pareilles défections ont été signalées pour l'arrachage des betteraves.

Pour le grand nombre des paysans, petits propriétaires, fermiers, métayers et leurs aides, ces conflits de classe n'existent pas. Il n'y a pas eu grève chez eux ; eux-mêmes font tout le travail. Mais la souffrance reste, — calmée, il est vrai, par la remontée des prix. Hélas ! la dévaluation ne prépare-t-elle pas de nouvelles désillusions ? En tout cas, ce que nous trouvons, c'est un sentiment de découragement qui peut accentuer la désertion de la terre. Découragement et mentalité de révolte, ce double sentiment est un premier aspect de cette crise que nous appelons morale.

Mise à part la baisse des produits, la vie est rude à la campagne. La terre est exigeante. Est-ce une raison pour la maudire ? Et pourquoi se tourner vers la ville ? Pourquoi rêver de ses étalages fascinants, de ses cinés, de ses multiples commodités, comme d'un paradis, le paradis du moindre effort et de la vie facile ? Pourquoi cette amertume en y songeant, ce dégoût, ce sentiment d'infériorité, sinon parce qu'il y a quelque chose de changé dans l'âme paysanne, un ressort qui ne joue plus, les fibres les plus délicates et les plus nobles qui seraient sclérosées ? Oui, il y a quelque chose de changé. A part les régions qui ont su se défendre ou même remonter, le christianisme est en baisse, les vertus terriennes disparaissent, la conscience faiblit.

La terre est exigeante. « La terre exige l'homme, » a écrit le P. de Ganay. Oui, l'homme avec son travail rythmé par les saisons, son esprit d'observation et sa ténacité à maintenir ou à améliorer, son ingéniosité et sa patience ; l'homme secondé par toute sa famille. La terre est exigeante, au point que l'homme se laisse parfois asservir ; à se pencher sur elle, il finit par devenir terrestre, c'est-à-dire terre-à-terre, matérialisé. N'est-ce pas le spectacle que nous offrent trop de campagnes ? Le dimanche matin, la ferme travaille comme d'habitude, plus que d'habitude même : car ce soir on ira danser, et demain, jour de marché au bourg voisin, on ira vendre ou acheter, discuter sur la place et trinquer au café. L'âme vidée de spiritualité, le paysan reste encore à la campagne par une sorte de routine, de nécessité. Il faudra peu pour le déraciner. Car pour garder le paysan fidèle. il lui faut les vertus terriennes, il faut qu'il domine sa terre. Et seul le christianisme s'offre à lui comme une source jaillissante de vie spirituelle.

« ... Plus que d'autres, (le paysan) a besoin d'être chrétien pour rester lui même. Le christianisme est pour lui presque la seule source de spiritualité : il n'a pas, comme tant d'autres, les suppléances plus ou moins philosophiques, ou les trompe la-faim que peut donner la culture humaine, ou même seulement la demi-culture. Le curé d'Ars qui le connaissait bien disait : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, on y adorera les bêtes. » — ... Paganisé, sa valeur d'homme baisse, comme aussi sa valeur paysanne ; chrétien, non seulement il est plus homme, mais plus intégralement et plus noblement paysan. — Voyez. en France, les terres qu'on abandonne : ce sont le plus souvent des terres déchristianisées ; celles où l'agriculture paysanne tient encore sont les plus chrétiennes [1]. »

Le paysan n'a pas le même cran, s'il ne voit plus la Providence sur son toit et ses champs : « *Nolite solliciti esse... Pater vester scit quoniam his indigetis.* » (Luc, XII, 22 30).

La déchristianisation compromet jusqu'aux intérêts matériels du paysan. Groupez-le en organisations de défense ou d'intérêt ; encore faut-il qu'il y ait une âme à ces organisations : un esprit d'entente, d'entr'aide, de collaboration. Or le matérialisme débride les instincts égoïstes. Et l'on peut entendre cette plainte : « Un syndicat ? Nous en avons un. Mais les gens n'y apportent que leur désir d'en profiter ou leur jalousie du voisin. » La bonne entente, la bonne harmonie du village est bien compromise, s'il n'y a pas le rassemblement de tous à la maison de Dieu, à la Table du Christ, non pas rassemblement corporel, cela n'avancerait à rien, mais apport des esprits, des volontés et des cœurs. — Au sein des coopératives et mutualités, l'égoïsme dégénère parfois en manque de conscience, fraudes, abus de confiance. Et cela finit par retomber sur la collectivité paysanne :

« Citerai-je telle coopérative de vente de primeurs (pommes de terre) ? Après des semaines de démarches, un intéressant débouché put lui être ouvert sur le marché de Londres. A l'un des premiers envois, une caisse de pommes de terre, ayant échappé au contrôle, fut trouvée à l'arrivée

[1] P. de Ganay, *Problèmes paysans et Apostolat spécialisé*, p 49.

à moitié remplie de terre. Conséquence : fermeture immédiate de ce débouché, perte grave pour tous les coopérateurs, y compris les fraudeurs [1]. »

Pour relever l'agriculture française, il lui faudrait des chefs, des militants, bref, une élite à tous les échelons. Cette élite fait souvent défaut. Plusieurs facteurs y contribuent. N'oublions pas la grande guerre : elle s'éloigne, elle n'en reste pas moins à l'origine de bien des misères actuelles. Le monde rural plus que tout autre lui a payé un sanglant tribut, et parmi ceux qui sont restés sur les champs de bataille, combien étaient les espoirs des années d'après-guerre ! Pendant que les pères et les aînés se sacrifiaient, les plus jeunes étaient élevés « à la diable », privés de l'autorité du père ; enlevés trop tôt de l'école ou la fréquentant trop irrégulièrement, à cause des travaux, leur instruction a été lamentable. Il faut avoir vu, vers 1923-24, dans une cour de caserne, le rassemblement pour le cours des illettrés ; on aurait cru qu'un bataillon partait en manœuvre. La plupart de ces illettrés appartenaient au monde rural, à la génération qui a grandi pendant la guerre ; le peu qu'ils avaient appris était oublié.

Avec les années normales la situation s'est-elle améliorée ? Il y a eu suffisamment de temps pour que lève une nouvelle élite. L'instruction au village est plus régulière et plus sérieuse ; mais elle est trop tôt arrêtée, et on lui reproche de préparer plutôt des fonctionnaires que des terriens. Notre enseignement primaire n'est pas adapté à sa fonction. Sans doute, on peut combler cette lacune par des cours post-scolaires, l'enseignement agricole par correspondance, les écoles d'agriculture. En fait, quelle place tient cet enseignement ? et dans quelle proportion a-t-il formé de vrais terriens ? Le résultat est minime, si louables et si méritoires que soient les efforts dépensés. Or le problème de l'instruction se pose avec urgence. On a besoin d'une élite instruite : les problèmes économiques sont compliqués ; les affaires et leur instabilité rendent délicate la direction d'un syndicat, d'une municipalité. Si nos ruraux ne savent même pas calculer le budget de leur exploitation, comment seraient-ils aptes à gérer des intérêts collectifs, à défendre le bien de leur profession ?

Plus profondément le problème de l'élite est un problème d'âme. Citons encore le P. de Ganay :

« Ceux qui vivent la vie du plus modeste de nos groupements, voient par les faits cette évidence : ces associations nécessaires ne marchent vraiment que quand elles ont à leur tête (comme président ou secrétaire) un convaincu et un dévoué... Quand ce dirigeant, quel qu'il soit, est sincère, sans arrière-pensée d'influence personnelle, de préoccupation politique surtout, ou même de prosélytisme déplacé (et il ne réussira qu'à ce prix), il finira toujours par s'imposer au réalisme et au bon sens des terriens ;... il fera comprendre le ressort de son dévoûment, qui infailliblement en suscitera d'autres. » (P. 143).

Nous entendions de même, à la dernière Semaine Sociale de Versailles, ce souhait de M. Bettencourt, président de l'U. C. F. A., souhait qu'il a souvent exprimé, et qui laisse voir une carence de chefs dans nos villages : « Si seulement dans chaque canton de France il y avait *un homme !* un homme pour être l'animateur d'un secrétariat cantonal, pour grouper et galvaniser les énergies éparpillées dans les villages, avec le sentiment d'impuissance qui s'attache à leur isolement ! » — Le problème de l'élite est donc un problème d'âme. On cherche l'homme bien enraciné dans son milieu, le vrai terrien, au surplus dévoué, généreux, élevé au-dessus de ses intérêts terrestres par l'idéal chrétien. Où le trouver, quand le milieu est matérialisé et les vertus terriennes assoupies ?

Résumons, en rappelant les aspects de la crise paysanne que nous avons relevés (sans prétendre être complet). Il y a crise *matérielle,* le paysan ne trouvant pas dans son travail la rémunération suffisante. Il y a crise *morale,* d'abord en tant que le mécontentement général se tourne en esprit d'opposition, préjudiciable au bien commun de la nation, et qu'il provoque, au sein même de la profession agricole, la révolte de son prolétariat ; crise morale en tant que l'âme paysanne est atteinte et privée du ressort nécessaire ; crise morale enfin qui se vérifie dans l'insuffisance de l'élite paysanne.

2. — Où trouver le remède ? A quoi bon, en effet, se pencher sur un malade, si ce n'est pour le guérir ?

De la crise ont surgi des formations nouvelles. De grands rassemblements paysans ont acclamé leurs tribuns. Aux Comités de Défense agricole et au Parti Agraire sont même venus s'adjoindre l'Union Nationale des Syndicats Agricoles et les grandes associations de producteurs spécialisés (blé, viande, lait, etc.). Ainsi fut constitué, en 1935, le *Front Paysan.* Cette levée contribua sans doute à ébranler les sphères politiques ; et il a fallu s'occuper des paysans naguère si résignés, désormais menaçants. Les prix ont remonté. Il convient aussi de mettre à son actif « la prise de conscience de leur force par la masse des agriculteurs, leur entente sur quelques points essentiels d'un programme commun (politique familiale, agricole, corporative) et l'immunisation (au moins jusqu'à ce jour) de nos campagnes contre la propagande marxiste, que socialistes et communistes, profitant du mécontentement provoqué par la crise, mènent depuis quelque temps avec une grande activité [1]. »

Organes de défense et de lutte, cartels à objec-

[1] P. de Ganay, *op. cit.*, p. 132-133. On y trouvera d'autres exemples, ainsi qu'à la p. 130.

[1] *Dossiers A. P.*, 10 avril 1936, p. 818 (on remarquera la date antérieure aux élections)

tifs limités, ces groupements peuvent obtenir (encore faut-il qu'ils observent les moyens légitimes) des avantages immédiats et appréciables. Ils ne répondent pas au problème de fond ; ils ne suffisent pas à construire l'avenir.

Le sauveur sera-t-il le *Socialisme ?* Du moins se présente-t-il comme le bâtisseur d'un avenir meilleur. Sur le plan rural, la prétention paraît surprenante, tant il nous semble apercevoir d'oppositions entre le marxisme et les traditions paysannes. Et pourtant, après avoir méprisé cette portion de travailleurs, coupable de routine et plus encore d'attachement à la propriété individuelle, le socialisme s'est pris d'intérêt et de sollicitude pour elle. Il a eu grand'peur que le Front Paysan ne draine à son seul profit les forces de son mécontentement. Il a crié aux menées réactionnaires, à la dictature. Cette peur est sans doute calmée depuis les dernières élections, sauf cette défiance qui persévère à l'égard des organisations agricoles déjà existantes. En tout cas le socialisme cherche à s'implanter. Il agit par 4 groupements : la C. N. P. (Confédération Nationale Paysanne) à l'usage du prolétariat ; la C. G. T. dont le fameux Plan touche aux problèmes agricoles ; le parti S. F. I. O. qui a lui aussi son programme agraire ; enfin le Syndicat National des Instituteurs, qui a lancé, depuis un an environ, l'hebdomadaire intitulé *La Terre libre,* dont les instituteurs se font les propagandistes, et qui doit semer dans nos campagnes la graine socialiste.

Quel remède apporte le socialisme ? D'aucuns — ils sont, paraît-il, nombreux — estiment que le problème trouve sa solution dans l'amélioration de la situation des ouvriers urbains. Accroître le salaire de ceux-ci, c'est du même coup créer une demande et donc une valorisation des produits agricoles. Car l'ouvrier est gros consommateur et environ 50 % de son budget passe en nourriture[1].

Cependant il faut reconnaître que la crise appelle des mesures immédiates : moratoire des dettes, arrêt des saisies, révision des baux, grands travaux qui procureront à la fois des salaires ouvriers et plus de commodités aux ruraux (routes, électrifications, adduction des eaux, etc.).

Ces remèdes de circonstance, pour aller au plus pressé, ne font pas oublier l'idéologie socialiste. Comment nos marxistes peuvent-ils considérer les travailleurs et les domaines ruraux où s'affirme si nettement la propriété privée, sans rêver d'un régime nouveau ? Quels sont leurs projets, et déjà leurs réalisations, depuis qu'ils tiennent le pouvoir ? Ils rêvent d'une nationalisation de l'agriculture ; les Offices nationaux seront les pièces maîtresses de ce régime, en même temps que le moyen d'y accéder progressivement. Déjà la loi du 18 août 1936 nous a dotés de l'Office National du Blé Cette loi, il faut le noter, ne représente pas la pure idée socialiste ; il a fallu compter avec l'opposition du Sénat et transiger. Pour être renseigné sur les intentions du socialisme, regardons plutôt ses projets, ses plans de réforme :

« L'Office national du blé sera seul acquéreur de la totalité des récoltes de blé, — réserve familiale et semences exceptées, — faites ou à faire en France, et seul importateur des stocks de complément... ; c'est donc un monopole bien caractérisé. — Le producteur vendra son blé à l'Office directement ou par l'intermédiaire d'un courtier. mais celui-ci ne sera en somme qu'un pur fonctionnaire, et il s'agira en quelque sorte d'une livraison forcée, à un prix imposé, à un acheteur unique ; c'est-à-dire : réquisition et monopole. — Voilà l'organisation de l'Office du blé telle qu'elle est prévue et minutieusement développée, dans le *Populaire* du 24 janvier 1931, par son auteur, M. Compère-Morel, le spécialiste des questions agricoles au Parti S. F. I. O. [1] »

Après l'Office du blé viendront les Offices du vin, de la viande, du lait, etc. Par cette voie on s'acheminera vers la *collectivisation* des campagnes. Sans doute on envisage, pour débuter, celle seulement de la grande propriété. On rassure les petits et moyens propriétaires, dont il faut se garder d'aliéner les sympathies. Leur tour viendra. Par quel biais ? Par celui des *coopératives.* Les socialistes préconisent en effet des coopératives municipales. « Tous les propriétaires inscrits au cadastre en feraient partie. Cette coopérative serait à la fois de production et de consommation. En régime socialiste, cette forme serait obligatoire ; en régime capitaliste, elle aiderait très fortement les agriculteurs. » (Congrès de Limoges). Avec le système coopératif, le paysan ne sera pas libre de cultiver à son gré. La production sera « dirigée et organisée, d'une part, selon les besoins de la collectivité, d'autre part, selon la nature des terrains... (et) leurs possibilités productives. » Sacrifice de la liberté ? Le socialisme ne le nie pas ; mais, dit-il, sacrifice nécessaire et compensé par de plus grands avantages : le paysan trouvera, à la coopérative, les instruments les plus adaptés, les semences, les reproducteurs sélectionnés. Devant l'excellence du rendement il pourra dire avec satisfaction, alliant le sens coopératif à l'atavisme propriétaire : « Sur mon terrain... labouré et semé par les outils collectifs, j'ai obtenu par mon travail... telle quantité de gerbes, moissonnées par l'outillage collectif, et qui ont produit... tant de quintaux de blé qui constituent ma part dans le stock du silo collectif. » *(Le Populaire,* 9 nov. 1935).

S'en tiendra-t-on à ce compromis ? Certains socialistes peuvent le penser et donc le proclamer de bonne foi. Pour d'autres, la déclaration n'a qu'une valeur d'opportunité. Selon la logique du marxisme, ils considèrent cette étape comme provisoire : « Après la *production* commune, coopé-

[1] Voir *Dossiers A. P.*, 25 mai 1936 : « Le Front Populaire et le problème agraire. »

[1] M. Robert Ménasseyre, *La politique du blé,* p. 64, dans *D. A. P.*, 25 mai 1936.

rative, la *propriété* commune. C'est là, je crois, l'évolution fatale de toutes les associations coopératives agricoles, » déclare M. Compère-Morel. Sans doute, il ne faut rien brusquer. Un jour viendra où, plus éclairés surtout par l'exemple de la grande exploitation collectivisée, nos paysans se rallieront d'eux-mêmes à ce nouveau régime pour en toucher les bienfaits.

De leur côté les *communistes* travaillent. Ils ne s'insinuent pas seulement parmi les ouvriers agricoles, mais encore parmi les métayers et fermiers, comme en témoigne une réponse à l'enquête menée par les *Dossiers de l'A. P.* [1]. Comment s'y prennent-ils ?

« Ils profitent de toutes les occasions qui se présentent de défendre les intérêts du prolétariat : expulsions de locataires insolvables, de métayers en difficulté, etc. Ils clament contre le fascisme et la guerre, contre les deux cents familles, mais protestent de leur respect pour la petite propriété et les fortunes qui ne dépassent pas le demi million ! Ils s'affirment défenseurs de toutes les libertés, respectueux de toutes les croyances. »

En somme, ils appliquent le stratagème qui s'est révélé si fructueux en ces dernières années : la main tendue. On connaît trop le jeu pour qu'on puisse s'y fier. Derrière leurs propos édulcorés, leur système reste intact (avec la force pour l'imposer) : la soviétisation intégrale.

Que penser du remède socialiste ? Certaines suggestions pourraient retenir l'attention. Il est bien vrai que le paysan souffre de son individualisme, qu'il doit s'organiser, et perfectionner dans l'association ses méthodes d'exploitation. Dans le programme socialiste, il convient donc de discerner ce qui est acceptable et ce qui est mauvais. Mais il ne s'agit pas seulement de critiquer une thèse abstraite. Le socialisme est un système en marche, ou mieux un parti dont l'action réalise progressivement une idéologie; au delà des buts immédiats, la logique pousse bon gré mal gré à la révolution plus radicale. Sous prétexte donc que tel programme est aujourd'hui acceptable, peut on adhérer au parti ? Ne serait-ce pas se livrer à lui et se laisser entraîner à l'inacceptable ? Cette remarque faite, nous reprocherons au socialisme :

1° De garder son principe de la *lutte des classes*, qu'il transporte dans le monde rural, attisant les conflits, créant scission au sein de la profession au lieu de l'entente dont elle a besoin.

2° De conduire à l'*Etatisme* par ses Offices. Sans doute, on n'en est pas encore là ; mais c'est ici qu'il faut tenir compte des intentions du socialisme : la situation présente, transactionnelle, doit être dépassée ; et les Offices couvriront de leur réseau toute production. Tout sera monopolisé « comme le tabac. » (Millome, *Populaire du Centre).*

[1] N° du 10 oct. 1936

3° De menacer la *propriété privée*. Encore une fois, nous ne méconnaissons pas les déclarations qu'on peut nous opposer; nous nous mettons en face du système total, de sa logique interne, de son dynamisme. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les déclarations lénifiantes, et conclure : le respect de la petite ou moyenne propriété n'est que provisoire, concession à la mentalité actuelle. — Respect, disons nous, au lieu de *droit ;* ou, si l'on emploie l'expression « droit de propriété, » quel peut être son sens dans le matérialisme dialectique ? Le droit n'est-il pas relatif à la structure actuelle du régime, et non à la personne humaine? Il résulte des nécessités économiques d'une époque donnée, au lieu de les régir. Bref, il se confond avec le fait, avec l'opportunité, caduc comme eux.

Le remède socialiste ne nous dit rien qui vaille. Et pourtant la crise agricole dure. Le paysan ne peut pas rester dans sa routine, ni dans son individualisme. Autrement il est asservi aux entreprises capitalistes qui le fournissent d'engrais et d'outils ou réclament ses produits. Heureusement, entre le vieux libéralisme et l'étatisme menaçant, une issue existe : *une organisation professionnelle indépendante,* évoluant vers son achèvement, c'est-à-dire vers *la corporation agricole.*

Sous cet angle, le monde agricole ne s'offre pas comme une terre vierge, où chacun puisse bâtir selon le tracé de ses utopies. Depuis plus de 50 ans qu'existent les syndicats agricoles (dès la loi de 1884), du bon travail a été fait. En beaucoup de nos cantons et villages, en dépit des défiances et des routines, syndicats, mutualités et coopératives se sont implantés, groupant les vrais terriens qui y apportent leurs seuls intérêts professionnels. Un grand pas a été franchi après la guerre, avec l'institution des *Chambres départementales d'Agriculture* (1924), vrai corps représentatif des agriculteurs et de leurs associations locales. Dès le début et spontanément, les présidents de ces Chambres se réunirent en une Assemblée annuelle et s'adjoignirent un Secrétariat permanent. Il a fallu attendre 1935 pour que cette création fût officiellement reconnue. Ainsi se dessine la corporation de demain.

Déjà ces Chambres sont des organes consultatifs, agissant (par leurs vœux, leurs projets, leurs enquêtes) sur les pouvoirs publics, dans le cadre départemental ou régional. Outre les modifications qui sont réclamées pour leur mode d'élection, le pas décisif vers le régime corporatif sera franchi, si on leur accorde les pouvoirs qu'elles réclament pour la gestion du bien commun professionnel :

«... Pouvoir réglementaire pour l'application des lois agricoles et l'organisation de la production et de la vente des produits agricoles ; le droit de créer des Commissions paritaires, etc. (Elles) auraient pour agents d'exécution les syndicats corporatifs locaux, non obligatoires, mais au secrétariat desquels tous les agriculteurs seraient

enregistrés, afin que les règlements adoptés par les Chambres départementales corporatives puissent être appliqués même aux réfractaires [1]. »

Parfois il semble que l'étape doive être vite franchie, et parfois on a l'impression que le but s'éloigne. D'un côté, les pouvoirs publics ne sont pas toujours disposés : ainsi le projet de loi sur l'Office du Blé a été établi et déposé au Parlement sans même que la Chambre nationale de l'Agriculture fût consultée ! D'un autre côté, le monde paysan est flottant entre l'individualisme et le besoin de s'organiser. Il semble pourtant qu'une mentalité favorable se dégage actuellement. Et c'est pourquoi socialistes et communistes se hâtent pour diriger le mouvement selon leur mystique.

Une autre difficulté surgit dans les régions de grande culture, par suite de l'existence d'un prolétariat agricole. Celui-ci se groupe en syndicats distincts des syndicats d'exploitants. L'idée était dans l'air depuis longtemps ; les événements de juin en ont précipité la réalisation. Pour ne pas être en retard sur les socialistes, des syndicats chrétiens se sont constitués. Ils forment la *Fédération des Syndicats libres des Travailleurs de la Terre* [2], rattachée à la C. F. T. C. Cette spécialisation des groupes, qui correspond à la spécialisation des intérêts, n'empêche pas l'union de tous dans la corporation. Les ouvriers et leurs syndicats pourront y avoir leur représentation, comme il doit arriver pour les autres branches de l'économie. Ainsi, selon l'heureuse formule du P. de Ganay : « L'unité de la famille professionnelle n'est pas brisée, mais transportée seulement de l'échelon syndical à l'échelon corporatif supérieur. » (P. 169).

L'organisation corporative est le moyen le plus normal de réglementer l'activité agricole. Mais depuis la base jusqu'au sommet, tout l'organisme serait paralysé s'il n'était animé de l'esprit qu'il faut, et s'il lui manquait des chefs. Or, c'est la crise à ce double point de vue. Qui formera ces chefs, non pas des remueurs de masses, des violents, mais des chefs compétents, capables de connaître, discuter et gérer les intérêts dont ils sont responsables ? Et qui infusera dans tout l'organisme l'esprit de collaboration, de confiance réciproque, de loyale discipline ? S'il ne s'agissait que d'instruction ou de compétence technique, nous préconiserions le développement de l'instruction agricole : écoles d'agriculture, enseignement par correspondance, apprentissage agricole, prolongation de la scolarité, etc. Tout cela s'impose et bien des progrès sont à réaliser. Mais cela ne peut suffire, puisqu'il faut aussi former des âmes. Problème d'éducation, et d'éducation chrétienne. La solution existe ; elle est à notre portée : c'est *l'Action Catholique*.

[1] *Dossiers A. P.*, 15 août 1936, article d'Adrien Toussaint.

[2] Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat, 24, rue de la Pépinière, Paris 8e. Son journal est *L'ouvrier agricole*

Voici d'abord son groupement d'hommes : l'U. C. F. A. *(Union Catholique de la France Agricole)*. Elle se place sur le terrain religieux et reste donc distincte des organisations professionnelles. Son but est ainsi défini :

« 1o Aider chacun de ses membres à mieux vivre religieusement, familialement, et socialement sa vie chrétienne ;

2o Former partout, dans nos campagnes, une élite de chrétiens agissants, pénétrés de l'esprit social de l'Evangile ;

3o Organiser ou soutenir les œuvres qui peuvent contribuer le plus à la vie des paroisses rurales [1]. »

Bref, ils veulent être « les auxiliaires du clergé » pour l'œuvre de restauration chrétienne ; ils y travaillent par leurs réunions religieuses, leurs cercles et semaines rurales, leur participation à des œuvres de toute sorte. Les séminaires de certains diocèses leur gardent une reconnaissance spéciale pour l'œuvre des dons en nature.

La formation des jeunes est assurée par la J. A. C. Ce que leurs devanciers de la J. O. C. ont accompli et accomplissent tous les jours dans le monde ouvrier, eux le feront dans leurs villages : ils veulent les rendre chrétiens, d'abord en s'imprégnant eux-mêmes de la vie du Christ, et en la faisant pénétrer dans toute leur activité. Ces groupements de jeunes rassemblent des éléments très divers, ouvriers agricoles ou fils de propriétaires, métayers et artisans de village, bref, tout ce qui compose la paysannerie française. C'est un mouvement de formation intégrale : religieuse, familiale, professionnelle, civique. Pour l'assurer, la J. A. C. utilise et renforce de sa jeune vitalité les initiatives djà existantes : cours par correspondance, semaines rurales, retraites fermées, etc.

Plusieurs obstacles cependant gênent son parfait essor. M. Gonin les signale dans la *Chronique Sociale* de février 1936 (article signé Rémy) :

« ... Par la réclame faite aux mouvements plus bruyants, la Presse modérée retarde et paralyse la tâche de ses promoteurs (de la J. A. C.), brouille les idées des jeunes qu'elle entraîne. — L'action des jeunes dans les campagnes se heurte encore à la mentalité régnant dans nos villages, qui fait qu'on n'accorde crédit qu'aux hommes de métier chevronnés. — Trop souvent le clergé lui-même, considérant tout ce qui touche à la profession comme en dehors de son ministère, hésite à jouer dans les sections de J. A. C. le rôle éducatif que personne, sans lui, ne peut jouer avec la même autorité et le même profond succès...

En dépit de tous ces obstacles, la J. A. C. progresse rapidement et transforme, là où elle est vivante, l'atmosphère religieuse et sociale. Lui faire confiance, la soutenir autrement qu'en formules admiratives, lui créer des moyens d'information et de formation techniques, ouvrir à ses éléments les plus instruits et dévoués l'accès aux postes où ils donneront leur mesure, sera un des

[1] Cf. P. de Ganay, *op. cit.*, p. 242 et s. — Nous ne parlerons pas ici des groupements féminins, puisque nous avons laissé de côté cet aspect si important de la question rurale

meilleurs moyens de résoudre le problème (des élites rurales). »

Nous voudrions laisser le lecteur sur cette espérance qui se lève, comme un jour nouveau, sur nos campagnes. La crise sévit : crise matérielle, crise morale, crise religieuse. La crise force à réfléchir. On cherche le remède. Il ne se trouve pas dans les remous éphémères de l'agitation politique. Quant au marxisme, il a de quoi empoisonner le malade. Remarquons toutefois que si le socialisme a gagné les masses (pas encore à la campagne), c'est parce qu'il a su créer et imposer à l'esprit des foules l'image d'un monde meilleur. Il serait donc vain de l'attaquer, si nous n'avions pas à lui opposer un plan constructif, la vision d'un ordre nouveau, celui de la cité chrétienne. Rêve qui n'a rien d'une utopie : il s'incarne dans le réel par une organisation professionnelle, inspirée de nos grandes encycliques sociales. Il exige, il est vrai, un renouveau spirituel ; il faut refaire l'âme paysanne. Notre *Action Catholique spécialisée* s'en charge avec toute la générosité de ses dirigeants. Elle attend de nouveaux dévouements, « *Messis quidem multa...* »

II. — L'esprit social a travers les revues

1. — La rédaction de cette partie de nos Chroniques ne présente guère habituellement pour nous qu'une difficulté, mais sérieuse : l'embarras du choix. Impuissant à disjoindre, comme il le voudrait, l'armature du cadre qui l'étreint, le pauvre chroniqueur n'a plus d'autre ressource que la cote mal taillée, bien mal taillée souvent. Aujourd'hui par exception nous nous bornerons à une seule revue, que nous avons d'ailleurs utilisée déjà plusieurs fois, mais sur laquelle il nous paraît très opportun d'attirer l'attention de nos lecteurs : *Les Cahiers d'Action religieuse et sociale* [1]. Revue de création récente, plus abordable que les précieux *Dossiers de l'Action Populaire*, mais rédigée dans le même esprit et sous la même direction ; revue qui a connu un succès déjà très enviable, mais à laquelle en toute cordialité fraternelle nous souhaitons de porter à une clientèle bien plus nombreuse encore des informations, des renseignements, des documents aussi dont le besoin se fait de jour en jour plus impérieusement sentir.

Les *Cahiers* ne sont pas une revue générale qui puisse répondre à toutes les exigences du ministère paroissial et de la vie sacerdotale : et ils n'y prétendent pas. Exactement, ils ont été créés à un moment où notre *ministère traditionnel* se trouvait soumis à une très rude épreuve, du fait de bouleversements sociaux qui avaient tout ce qu'il fallait pour déconcerter les meilleurs. Il nous est bien permis de faire de graves réserves sur les modalités de ces bouleversements et même sur le principe de beaucoup d'innovations récentes. Pourtant, ce sont des faits, qu'il faut bien prendre comme ils sont. « On ne discute pas avec les faits parce que cela ne leur fait rien » : le mot est d'Aristote et reste toujours aussi vrai. Dans une mesure chaque jour plus grande, la vie *religieuse* des hommes est étroitement conditionnée par des faits, des mouvements d'idées, des courants de vie qui se situent d'abord sur le terrain *social* et *économique*. Et dès 1920 Benoît XV pouvait écrire à l'évêque de Bergame : « Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, sous prétexte qu'elle s'exerce sur le terrain économique : car c'est précisément sur ce terrain que le salut éternel des âmes est en danger. » Au reste, nul n'en doute plus : et tout prêtre à qui l'on demanderait aujourd'hui qui est l'ennemi des âmes le plus à redouter répondrait sans hésitation que c'est le Communisme, système très vaste, c'est vrai, mais qui fut premièrement social et qui garde de très étroites attaches avec son milieu d'origine.

Aussi bien n'est ce pas sur ce point que s'élèvent des difficultés. Mais voici exactement où elles commencent. Benoît XV ajoutait : « Aussi voulons-nous que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible à la science et à l'action sociale, par l'étude, l'observation et le travail, et de favoriser de tout leur pouvoir ceux qui, sur ce terrain, exercent une saine influence pour le bien des catholiques. »

Et voilà qui n'est pas facile du tout, en bien des cas. Combien de résistances *apparentes* n'ont eu d'autre raison qu'une trop réelle impuissance d'obéir ! Ne cherchons pas pourquoi on s'y est mis si tard : c'est encore un fait que les questions sociales et économiques sont pour beaucoup de prêtres, de très bons prêtres, la *terra ignota* des anciens géographes. Et il n'est pas rare du tout de rencontrer des pasteurs très zélés, d'une admirable charité dont peuvent s'inspirer les meilleurs apôtres de l'action sociale, qui s'entendraient sans nulle joie qualifier eux-mêmes de « prêtres sociaux. » Le mot inquiète, apparenté qu'il est à un autre dont le procès n'est plus à faire : et on n'a ni le temps, ni le goût, ni les moyens, ni le pouvoir de se mettre sur le tard aux études méthodiques qui permettraient de tout tirer au clair. Cependant il faut vivre, et donc il faut agir. Se lamenter, c'est maigre ; compter sur les prétendus sauveurs humains quand il n'y a de salut que dans le Christ, ce n'est pas chrétien. A qui le sait, les *Cahiers* apportent tout ce qu'il faut pour travailler. Parcourons rapidement la collection de cette année 1936.

2. — Nous remarquons d'abord en tous les nos, ou presque, la rubrique : *A votre service*, sous laquelle viennent se ranger les informations pratiques les plus précieuses. Relevons quelques titres. — Pour les jeunes, on attire l'attention sur les services que peuvent rendre, dans les paroisses tant rurales qu'urbaines, les *Cours par correspondance* de l'A. C. J. F. (67 [1]), dont on indique sommairement le dernier programme ; à la caserne, le *service des soldats* (64), si heureusement organisé par les soins du président de la J. O. C., et qui complètera l'action malheureusement insuffisante des Foyers militaires. — La vie profes-

[1] Revue bimensuelle paraissant alternativement sur 32 et 48 pages in-8, brochées ou en fiches au choix de l'abonné ; Paris, Spes ; 20 f. par an.

[1] Les chiffres entre parenthèses renverront aux nos correspondants des *Cahiers*.

sionnelle fait l'objet d'un nombre considérable d'études sérieuses et variées. *L'artisanat,* qu'une loi récente vient de doter de son statut et qui représente un élément très important de notre économie nationale, peu contaminé par le socialisme et partant plus facile à organiser chrétiennement, est traité en deux fascicules (63 et 65) aussi détaillés qu'abordables. Et une fiche très bien rédigée (55) montre comment, en s'inscrivant sur les *listes électorales prud'homales,* employeurs et employés catholiques pourront développer les succès remportés sur les socialistes aux dernières élections pour cette magistrature du travail. La *Protection des travailleurs* (51, 59, 62), assurée par des lois multiples, mais pas toujours connues, constitue un véritable dossier : durée du travail, travail de nuit, repos hebdomadaire, semaine anglaise, congés payés et mesures de contrôle y sont successivement passés en revue avec les textes législatifs principaux, que les intéressés au moins devraient connaître. Les travailleurs de la terre ne sont pas oubliés : et le nouveau régime des *assurances sociales en agriculture* (49) est mis rapidement à la portée de tous.

Personne assurément ne s'étonnera qu'il soit fait bonne mesure à la question du jour : le problème syndical. Tout un dossier encore est consacré à ces *conventions collectives de travail* (63) qui ont depuis six mois fait couler tant d'encre et que 80 % des ouvriers ignoraient absolument, bien qu'elles fussent légales, avant les événements de juin. *La grève de Saint-Chamond* (49), où les syndicats chrétiens prouvèrent tout ensemble leur puissance et leur modération, est racontée en quelques pages fort précieuses pour les catholiques des milieux ouvriers. La constitution récente de *syndicats libres d'ouvriers agricoles* (65) et la *Fédération des syndicats professionnels des services hospitaliers et sociaux* (66) rattachés aux syndicats chrétiens, intéresseront des milieux divers où, Dieu merci, les catholiques sont nombreux. Trois articles formant monographie présentent, d'après les meilleurs travaux et avec une bibliographie excellente, le problème de la *corporation* (50, 51, 52), où pourrait se trouver la solution de tant de nos difficultés actuelles.

Mais surtout un cahier, qui est un petit chef-d'œuvre, dit aux travailleurs catholiques soucieux de rechristianiser leurs professions *Comment fonder un syndicat* (68). Ce n'est pas toujours la bonne volonté qui manque. Parfois de bons chrétiens ne demanderaient pas mieux que de s'organiser entre eux conformément à leurs principes ; mais il n'existe rien de tel dans le pays. S'y trouve-t-il au moins un homme (ou une femme) intelligent, judicieux, débrouillard, décidé ? En dix pages qui sont évidemment un condensé d'expérience syndicale chrétienne, tout ce dont il a besoin : textes législatifs, statuts et règlements, marche à suivre pour la constitution, la déclaration, l'affiliation, est mis à sa portée ; aucun détail n'est oublié. Dira-t-on que le difficile est de trouver l'occasion d'utiliser un instrument si parfait ? Est-ce bien sûr ? En telle ville que nous pourrions nommer, d'excellents catholiques, mais trop timides, avaient estimé le syndicalisme chrétien impossible ; et c'est une ouvrière hier encore cégétiste qui est en train de le lancer. Si cet exemple pouvait susciter ne serait-ce qu'un seul syndicat chrétien nouveau !... Car il ne peut être question pour nous de favoriser les syndicats indépendants ou soi-disant tels. De cela encore on trouvera la preuve péremptoire dans les *Cahiers* (69).

D'autres organismes méritent de retenir l'attention que les Unions professionnelles. Il en est qui sont à la fois pour nous mystérieux et redoutables, comme ces organisations laïques, que pourtant nous ne pouvons pas ignorer. En des pages documentaires où la charité pour les personnes n'est pas moins remarquable que la fermeté sur les principes, les *Cahiers* présentent la *Ligue française de l'Enseignement* (65), qui groupe actuellement en 80 fédérations départementales plus de 20.000 sociétés. Mais ils consacrent aussi une monographie aux belles *Equipes sociales de malades « Auxilia »* (68), auxquelles il fera bon s'arrêter un instant.

« En novembre 1925, une ancienne malade de Berck demeurée paralysée, Mlle Marguerite Rivard, fait distribuer dans les hôpitaux berckois des tracts proposant aux « allongés » des Cours par correspondance gratuits, de français, d'arithmétique, de langues vivantes, de sténographie, de comptabilité, d'hygiène, de dessin, etc. Pourquoi cette idée ? Parce que Mlle Rivard connaissait elle même la vie de Berck, cette capitale des maladies osseuses ! Elle savait par expérience personnelle combien il est dur pour les jeunes d'être ainsi frappés en pleine montée vers la vie et condamnés à l'immobilité absolue de la gouttière et du plâtre pendant un temps qui se chiffre généralement par années... Elle savait aussi que l'inaction forcée est un mal pernicieux qui engendre l'ennui, le « cafard » pour l'appeler par son nom ; qui conduit à la paresse, à l'apathie, à l'abdication des forces intellectuelles et spirituelles. Et elle savait encore bien d'autres choses : que le malade osseux (coxalgique, mal de Pott), en général, ne souffre pas et ne fait pas de température; qu'il conserve le libre exercice de ses facultés intellectuelles et souvent le désir de développer ses connaissances ; que l'étude pouvait donc être pour lui la meilleure des distractions en détournant sa pensée de la triste réalité présente, et en offrant un aliment substantiel à son intelligence, une occasion d'effort à sa volonté. Elle-même, pendant son séjour à Berck, n'avait-elle pas essayé avec ardeur d'apprendre toute seule l'espagnol, puis l'italien, puis l'anglais et même le russe, avec ces méthodes miraculeuses intitulées : *l'Espagnol en six mois, l'Anglais en trente leçons,* etc. ? Hélas ! sans corrections, sans directives, l'étude des langues étrangères ne lui a valu que des déceptions... Un peu plus tard, Mlle Rivard avait fait la connaissance d'une autre ancienne berckoise, Mlle Madeleine Lébécel, dont l'expérience était bien différente de la sienne : jeune institutrice, dès son arrivée en salle d'hôpital elle avait organisé pour ses compagnes moins instruites des leçons couronnées de succès,... même de succès d'examens. Des deux expériences, l'une négative, l'autre positive, jaillit, un soir de novembre 1925, l'idée lumineuse et féconde : Si l'on cherchait pour les malades des professeurs bénévoles qui les guideraient par correspondance ? »

En février 1926, *Auxilia* voyait le jour. En juin de cette même année, l'œuvre, qui comptait déjà 80 professeurs et 400 malades, était adoptée

par les *Equipes sociales* de Robert Garric, dont l'ardeur apostolique et l'admirable entrain s'allient à une pénétration rare des besoins de ce temps. Aussi retrouvera-t-on l'esprit des *Equipes* dans les groupes d'*Auxilia*. Le principe est celui de

« l'action réciproque basée sur l'amitié entre des mondes différents, afin que s'établissent des courants d'échange bienfaisants pour tous. Le professeur d'*Auxilia,* comme l'équipier, propose son savoir et son aide désintéressée; comme l'équipier, il doit s'attendre à recevoir en échange le fruit d'une expérience de la vie plus directe, plus âpre que la sienne : combien âpre, combien douloureuse dans le cas des malades, est il besoin de l'ajouter ? Il y a des vies de malades qui sont de magnifiques exemples de courage, parfois même d'héroïsme : et sur ce plan il arrive que le professeur se fasse l'élève de son élève. *Auxilia* est une vaste équipe non confessionnelle : aucune question n'est posée à l'élève au moment de son inscription sur ses opinions religieuses. Quelques-uns sont des chrétiens fervents, d'autres des chrétiens tièdes ; quelques-uns sont hostiles... ; la plupart sont indifférents. Le professeur d'*Auxilia* est un catholique véritable qui fait de sa vie surnaturelle la base de toutes ses activités. Son élève, il le regarde comme un membre souffrant du Corps mystique du Christ. Cependant, tout comme l'équipier enseignant, il n'aborde pas les questions religieuses dans son cours ni même dans sa correspondance : il attend que le malade fasse les premiers pas. Ceci ne l'empêche pas de saisir la première occasion favorable à la révélation de ses croyances ; mais si le malade ne répond pas à cette invite, le professeur se tait, sachant qu'un zèle hâtif peut, surtout par correspondance, fermer à jamais la confiance d'une âme. Il exerce alors uniquement l'apostolat de la charité, de la prière, du sacrifice. Comme l'équipier encore, le jour où l'élève exprime des curiosités ou des inquiétudes sur le terrain religieux, le professeur d'*Auxilia* accepte la discussion en toute loyauté, d'ami à ami, sans se reconnaître le droit de diriger les âmes : dans certains cas délicats, son devoir est d'orienter doucement vers le prêtre. Auprès des malades qui se sont révélés des chrétiens fervents, le professeur d'*Auxilia* réalisera de magnifiques échanges spirituels à la lumière du dogme splendide de la Communion des saints. Toutefois sa lettre devra garder le ton de la conversation amicale et ne devra jamais prendre celui du sermon. Et comme l'équipier enfin, le professeur d'*Auxilia* ne se décourage d'aucune lenteur, d'aucun recul apparent. Essayant de conformer sa patience aux patiences divines, il sait attendre, accepter même de ne pas voir germer le grain qu'il a semé, et jamais son amitié désintéressée ne se fera plus généreuse que lorsque ses efforts sembleront plus inutiles. Car le verre d'eau donné au nom du Christ n'est jamais perdu. »

En 1935, *Auxilia* comptait 3.230 professeurs, 4.900 élèves, parmi lesquels un certain nombre se présentent aux examens chaque année. Ceci pour la France. Car l'organisation a essaimé en Belgique, en Suisse, en Hollande. Elle a déjà pu constituer avec les lettres de ses professeurs et de malades d'admirables « archives de la reconnaissance ». Elle appelle des collaborateurs, car, dans l'ordre de la charité plus que partout ailleurs, le succès crée des devoirs nouveaux [1].

On ne s'étonnera pas qu'entre tant de pages pleines d'intérêt nous ayons retenu de préférence celles qui peuvent attirer de nouvelles sympathies à *Auxilia*.

3. — Nous en aurions fait autant pour les études sur le *Communisme,* si l'*Ami* n'avait eu l'occasion de les utiliser récemment en quelques conférences d'actualité consacrées à cette grave question [1]. Voici du moins un aperçu des articles s'y rapportant parus au cours de cette année. Après qu'une fiche documentaire eut posé en termes excellents le problème *Communisme et Catholicisme* (54), une série d'études très richement fournies de textes empruntés aux organes communistes eux-mêmes, permit aux lecteurs des *Cahiers* de se faire une opinion fondée sur ce qu'il est permis d'attendre du geste de « la main fraternellement tendue », malheureusement alterné avec celui du poing brandi : *Oui ou non, est-ce une tactique ?* (55, 56, 60, 61, 62, 69). On a deviné la réponse ; n'empêche qu'il est précieux d'avoir à portée de la main tout ce qu'il faut pour justifier l'attitude que commande le bon sens. — Pareillement, on aime avoir de quoi établir par faits et textes que le Communisme a moins que quiconque le droit de s'élever contre les méfaits du régime dictatorial... et donc du fascisme ; ils sont réunis en 18 pages très pleines, savoureusement intitulées : *La « liberté chérie » du Parti communiste* [2] (67). Le Français, si jaloux de son indépendance, peut trouver là matière à d'utiles réflexions, proches de celles qu'André Gide a rapportées d'U. R. S. S. — L'ouvrier, lui, s'édifiera en prenant connaissance des conditions faites aux ouvriers russes depuis la réorganisation des méthodes de travail en vue d'une production plus abondante. *Que penser du « stakanovisme » ?* (54) Que, sous un nom nouveau, c'est simplement la transposition du système Taylor si durement critiqué par les marxistes de toute obédience quand il était le fait du capitalisme. Staline a bravement découvert l'Amérique ; quant à l'ouvrier russe, il s'en consolera sans doute en constatant que « plus ça change, plus c'est la même chose ». Ce qui était épuisant, dégradant, abrutissant en régime bourgeois, serait-il devenu subitement humain et plein de charmes par la grâce du baptême soviétique ? Pourquoi faut-il alors des tribunaux, des prisons et la menace du poteau pour acclimater ces méthodes au « paradis des Soviets », et le scepticisme du *Populaire,* du *Peuple,* de l'*Information sociale* est-il le fait du parti-pris ? — Relevons encore les pages documentaires qui passent en revue, avec force détails des plus suggestifs, *une année d'activité chez les Sans-Dieu* (49, 50) ; une étude très poussée de cette perfide adaptation matérialiste du scoutisme qu'est l'organisation des *Faucons rouges* (52, 54, 60) ; une présentation tout à fait édifiante de *Mon Camarade* (66), illustré communiste pour enfants. Après quoi l'on pourra

[1] « Les professeurs peuvent correspondre avec un ou plusieurs élèves, selon le temps dont ils disposent. Le travail exigé par un élève moyen réclame 2 à 3 heures par quinzaine. Ses livres sont choisis par les professeurs. Les élèves doivent se les procurer ainsi que leurs timbres. L'œuvre prend à sa charge la fourniture des livres aux malades indigents. Le cours peut continuer pendant la convalescence de l'élève. »

[1] Voir la *Prédication* des 12, 19 et 26 nov. 1936.

[2] Editées en brochure à part, 1 f. 25, Paris, Spes.

conclure comme le font les *Cahiers* : *Non, le Parti communiste n'a pas répondu au Pape !* (60). Et pour cause.

4. — La critique, c'est bien, c'est nécessaire. Mais c'est insuffisant aussi ; et si beaucoup l'oublient, qui savent bien soulever la colère dans les âmes, mais non les entraîner à une tâche constructive, on ne fera pas aux *Cahiers* pareil reproche. Au vrai, de même qu'il n'y a pas autre chose de consistant à opposer au Communisme que le Christianisme authentique, de même la seule action qui puisse contrecarrer efficacement les entreprises communistes, c'est l'*Action catholique*. Elle est *le devoir essentiel du chrétien* (53), devoir auquel la pénurie de prêtres donne quelque chose de plus actuel encore, nous contraignant en quelque sorte à remarquer ce que nous ne savions plus voir, mais qui est bien de tous les temps. D'où cette impression de découverte devant la chose la plus traditionnelle qui soit :

« Nous restons devant la J. O. C., par exemple, tout stupéfaits. Nous sentons bien qu'elle renouvelle tout dans son monde... et peut être au delà... Et nous sentons bien que ce renouvellement vient tout entier de ce qu'elle est tout entière dans le milieu ouvrier, tout entière fondée sur cette idée première que réalisent ses militants : *Je rendrai le Christ à mes frères*. Et cependant, après tout cela, il nous a fallu un effort pour comprendre que ce que la J. O. C. nous rendait, ce qu'elle nous apportait de neuf, c'était simplement le christianisme, un christianisme non mutilé. Une exception dans le christianisme, tous nos mouvements de conquête ? Non... mais le christianisme simplement, dans tel ou tel milieu donné, le christianisme simplement, parce qu'ils sont mouvements de conquête. A la lueur de cette découverte, nous comprenons que, peut-être bien, ce qu'il y eut au XVI[e] siècle de plus profond dans la réforme carmélitaine d'une sainte Thérèse, ce fut bien moins l'austérité et la contemplation elle même, que l'idée de jeter l'une et l'autre comme deux armes irrésistibles, dans l'immense bataille qui se livrait alors contre la foi romaine. A la lueur de cette découverte, voici que se renouvelle pour nous le sens même de l'effort ascétique, de l'effort intime pour la vertu. Des jeunes, au cours d'une retraite, traitent de la question de la pureté. Il semblerait qu'il s'agisse là d'une vertu tout individuelle... Mais ces jeunes sont des jocistes, des jécistes, des jacistes... Et tout de suite le souci s'affirme, dominant tout le travail commun de prière et de réflexion : non pas seulement : Comment être purs ? mais : Comment rendre purs les autres ? Et le prêtre s'aperçoit soudain que ces quelques militants apôtres sont en train, du coup, de trouver non pas seulement l'unique moyen et le vrai moyen d'être très purs... mais il voit briller dans leurs yeux une flamme, un rayonnement, une sorte d'éclat victorieux fait d'audace et de limpidité, qu'aucune pureté faite de carence ou de simple fuite de la tentation n'aurait jamais pu leur donner. Au vrai, ces jeunes fabriquent leur pureté de jeunes avec l'unique matière solide : ils la fabriquent de charité. Vérité théologique, s'il en fut, qu'enseigne S. Thomas dans sa *Somme*... Seulement, pour que nous réalisions cette vérité théologique, il a fallu que des âmes vivantes, devant nous, la vécussent à plein... »

Inutile, n'est-ce pas, d'insister sur la richesse et la fécondité d'un christianisme ainsi compris et vécu.

L'objectif de l'Action catholique, l'ordre social chrétien, fait l'objet d'une importante étude (53, 54, 55, 56, 59, 60, 61, 62), dont nous ne pouvons qu'indiquer les sous-titres : Les deux Sociétés, — La prééminence de l'Eglise, — Devoirs de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, — Tolérance, — L'instauration de l'ordre social chrétien. — C'est un ensemble de 86 pages très abondamment documentées, sages et lumineuses, capables de dissiper bien des équivoques, d'éclairer des esprits loyaux mais insuffisamment avertis, d'entraîner à l'action des volontés encore hésitantes. Et sans doute l'heureux développement de l'*Action catholique*, comme son organisation, posent des problèmes d'adaptation, de collaboration aussi qu'il faut résoudre : les *Cahiers* y aident puissamment par des fiches comme *Esprit paroissial et Action catholique* (50), *Sacerdoce et Action catholique* (51), *Œuvres et Action catholique* (58). On peut être assuré que la série n'est pas close.

5. — Mais comment se fait-il que l'*Action catholique* ne soit pas plus connue, qu'elle ne s'impose pas davantage à des âmes de bonne volonté qui voulant être utiles, servir, se portent de préférence vers d'autres formations que les siennes ? Nous voici conduits au problème de *la presse*, problème d'actualité celui-là aussi, surtout depuis que nos législateurs ont résolu de s'en occuper. Assurément il y a fort à craindre de réformes entreprises dans une atmosphère de passion, conduites au surplus par des hommes qui nous prodiguent sans trêve les raisons de leur refuser notre confiance. Et pourtant c'est en vain que les journaux s'efforcent aujourd'hui d'en appeler à l'opinion. Un homme dont la compétence est certaine et qui sait ce que parler veut dire, G. Viance, pouvait écrire récemment : « Nous savons quels intérêts recouvrent la plupart des protestations ; à quelques exceptions près, notre presse s'est prostituée à tel point que sa résistance n'émeut plus. » Et après une allusion aux sociétés anonymes « repaire de l'oligarchie capitaliste », il ajoutait : « Le libéralisme économique ne sera brisé que là ; or c'est lui qui asservit la presse [1]. » En quoi cela intéresse-t-il l'*Action catholique* et les *Cahiers d'Action religieuse et sociale* ? En ceci : qu'un de nos griefs, et non le moindre, contre la presse, même contre celle à qui nous devrions pouvoir faire confiance, c'est son parti-pris d'abstention, quand ce n'est pas son mauvais vouloir positif, à l'endroit de l'*Action catholique* ; et les *Cahiers* ont eu, pour en faire la preuve par 9, l'ingénieuse idée que voici. S'inspirant de la fameuse « méthode des tests » qui d'Amérique s'est répandue chez nous, ils passent en revue, à propos de faits particulièrement suggestifs fournis par l'actualité, les principaux quotidiens susceptibles de nous intéresser à des titres divers, et notent très objectivement leurs titres et leurs commentaires, leurs omissions... et leurs silences. Dire à quelqu'un du mal de « son journal », c'est presque à coup sûr le froisser. Fournir à chacun les moyens d'en juger, c'est mettre sur la voie de la libération ceux là du moins qui n'envient pas le bonheur de l'ineffable Martine à qui il plaisait d'être battue. Voici des exemples. Le parti-pris de

[1] *Croix*, 5 déc. 1936.

la presse de gauche commentant l'allocution consistoriale du 16 décembre 1935 (50) était-il plus blâmable que son silence sur le message de Noël du cardinal Verdier, que déformaient arbitrairement, de leur côté, certains organes de droite? (52). Les commentaires donnés à divers événements de politique intérieure et étrangère (54), divers jugements curieux recueillis dans la presse de gauche (58, 59), les élagages savants et variés imposés à la déclaration récente du cardinal Liénart (69), ne nous retiendraient pas sans fruit. Mais puisqu'il faut choisir, citons seulement ces réflexions suggérées aux *Cahiers* par un événement qui ne pouvait nous laisser indifférents :

« La presse française, dans son ensemble, n'a pas parlé du VIe Congrès catholique de Malines (10 au 12 septembre), dont les travaux se clôturèrent le dimanche 13 septembre, à Bruxelles, par une véritable mobilisation de tous les groupements et organisations catholiques de la Belgique. Que les colossales parades nazies qui, ce même dimanche, se déroulaient à Nüremberg, aient davantage retenu l'attention des journaux, qui, d'ordinaire, pèsent au compte-gouttes les entrefilets qu'ils veulent bien consacrer aux manifestations catholiques, rien d'étonnant à cela! Mais que certains journaux, à clientèle catholique, la *Croix* et *L'Aube* exceptés, n'aient pas consacré une seule ligne, du jeudi 10 au lundi 14 septembre, aux 200.000 catholiques, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, réunis à Bruxelles le 13 septembre pour une grandiose manifestation de foi, voilà qui est stupéfiant! On dira peut-être que cela se passait à l'étranger, que l'on n'y avait pas de correspondant, que les agences n'ont transmis aucun communiqué! Que l'excuse soit valable pour la presse neutre, admettons-le! Mais quand il s'agit d'une manifestation de cette ampleur, manifestation essentiellement catholique, présidée par cinq cardinaux, dont ceux de Paris et de Reims, tous les évêques de Belgique, il est navrant, pour ne pas dire plus, que des journaux dont les lecteurs sont peut être en majorité des catholiques, soient à ce point dépendants des agences, pour renseigner leurs lecteurs sur les événements religieux, même quand ils se passent à l'étranger, surtout quand ils se passent en Belgique. Les échos des manifestations du Congrès de Malines avaient, pour les catholiques, plus d'intérêt encore que ceux des bottes allemandes martelant le sol devant le Führer. »

On n'avait pas fait meilleur traitement au magnifique Congrès jociste de Bruxelles qui groupait 80.000 jeunes catholiques de la meilleure qualité, une force et un espoir à ne pas dédaigner cependant par ces temps difficiles; pas davantage au Congrès de l'A. C. J. F., suivi par 40.000 de nos jeunes à Paris et malgré la présence assez rare de neuf cardinaux (61); pas davantage aux syndicats chrétiens, qu'on ignore quand on ne les combat pas (69). Ce dont on a bien le droit de s'étonner avec les *Cahiers*, quand on rapproche ces faits de l'attention prêtée aux agitations politiques, quelle qu'en soit l'inspiration, pour les encourager ou les combattre.

Après cela, comment s'étonner que les catholiques se dispersent partout entre toutes sortes de formations rivales, fort remuantes et tumultueuses certes, mais dont on ne peut cependant pas dire que les succès, jusqu'à présent, soient bien encourageants : c'est tout ce qu'on veut bien leur présenter... La conclusion s'impose : les « intérêts » au service desquels s'est engagée la presse ne se confondent pas du tout avec nos intérêts catholiques, non plus qu'avec l'intérêt bien compris de notre pauvre société. Le mal est d'abord dans les consciences, dans les âmes. C'est des âmes qu'il est passé dans les institutions, et nous le savons bien, nous qui scrutons les âmes. Si l'on devine pourquoi certains n'ont aucun désir de voir porter jusque-là le remède, c'est pour nous une raison de plus d'y tenir.

6. — C'est *l'heure d'être chrétien,... rien que chrétien* (62). L'attitude chrétienne est simple :

« On ne se fait pas d'illusions sur le torrent où l'on est pris. On sait que sa violence est terrible... on sait... on sait mieux que personne que les espoirs soulevés sont troubles — et qu'ils menacent de s'orienter — par des duretés peut-être sauvages, par d'effroyables injustices — vers le rêve d'un paradis sur terre, brutal, matériel, sans âme... et, par-dessus tout, impossible. Seulement, ce que l'on sait aussi, c'est que si ce peuple d'aujourd'hui espère ainsi le paradis, — fût-ce un paradis sur la terre, — c'est que Quelqu'un est venu un jour, lui mettre des mots dans le cœur qui font que ceux qui les ont reçus, ces mots tout chargés de paradis, ces mots du ciel, ne peuvent *jamais croire pour vrai qu'il faille renoncer à l'espoir... Pas même à l'espoir sur la terre!...*

Au Parlement français, récemment, les paroles les plus exclusivement, les plus uniquement chrétiennes qu'il ait été donné d'entendre, en ces journées de menace tragique, ont été prononcées par deux grands chrétiens qui n'ont parlé que chrétien. Et les mots de M. Le Cour Grandmaison, comme ceux de M. François Saint-Maur, parce qu'ils n'étaient que chrétiens, ont forcé le respect de tous... N'être que chrétiens, tout est là... Et ceux qui le sont savent que c'est aisé... encore que ce soit crucifiant. Le même secret découvert, ou par des parlementaires français, ou par des jocistes « sur le tas, » ou par des patrons angoissés, c'est toujours l'éternel secret, le secret du Christ-Jésus. »

C'est l'heure d'être *chrétien ensemble* (66), la seule vraie manière d'être chrétien. C'est l'heure donc de dissiper l'équivoque dans laquelle on vit trop souvent et s'agite en pure perte quand on parle d'*union entre les catholiques* (53). « Neuf fois sur dix, le terrain d'entente que l'on propose... aux autres n'est pas le terrain propre du catholicisme... L'union des catholiques devrait se faire, mais elle ne peut se faire que sur l'adhésion à la doctrine et sur l'obéissance à la hiérarchie. » Il serait enfantin de se refuser à le voir quand, en face des autres idéologies ou obédiences, les catholiques ont parfaitement le droit (dont ils usent) de ne pas penser de même. D'où l'effort nécessaire, laborieux, mais combien fécond, pour « désolidariser en tous domaines, scientifique, social, politique, international, missionnaire, le catholicisme de ce qui n'est pas lui. » Seulement, nombre de catholiques ne connaissent guère l'étendue du domaine doctrinal, et ne sont pas dans leurs réactions pratiques et leur psychologie profonde *catholiques d'abord*. Ils désirent l'union entre catholiques pour des raisons politiques, sociales, internationales, pas pour des raisons religieuses, surnaturelles, éternelles; ils font de la

fin un moyen, faussant l'esprit de ce que devrait être l'union.

Qu'on s'applique tout de bon à développer le véritable esprit catholique par un effort collectif, méthodique, persévérant ; alors, « au lieu d'être divisés entre eux par les partis auxquels ils adhèrent, les catholiques seront entre ces partis mêmes un trait d'union et des ferments d'unité dans tout le pays. »

7. — Nous n'ajouterions rien à ces lignes, qui résument quatre pages très fortement pensées de Mgr Bruno de Solages, s'il n'était à propos de rappeler que ce travail sera bien plus facile quand nos jeunes y seront mieux préparés. *Les jeunes catholiques connaissent-ils la doctrine sociale de l'Eglise ?* (63). Sous ce titre, les *Cahiers* présentent les résultats d'une enquête conduite par *A la Page :* résultats douloureux, troublants, humiliants. Qu'on veuille bien au moins réfléchir sur ces lignes :

« Les conséquences de cette ignorance sont trop évidentes pour qu'il soit nécessaire de nous y attarder : ce sont l'absence de formation sociale, donc d'action sociale chez les catholiques, d'où les préjugés contre l'Eglise et le fossé qui se creuse entre la religion et le travailleur, — l'absence de morale et les déviations dans l'action publique, etc. — Relevons cependant un grave danger que jeunes gens et jeunes filles dénoncent avec inquiétude : c'est à cause de leur ignorance sociale que nombre de jeunes, *« dans l'enthousiasme de leurs 18 ans, se sont engagés dans les partis révolutionnaires de droite ou de gauche.* »

Et sans doute, les plus grandes responsabilités sont du côté des familles déchristianisées et déchristianisantes, même souvent lorsqu'elles se targuent d'un certain conservatisme [1]. Les éducateurs chrétiens le savent bien qui trouvent déjà d'étranges déformations dans l'intelligence et la volonté des enfants. Lorsqu'ils découvrent en ces jeunes âmes des complaisances précoces pour telle ou telle forme de l'erreur ou du mal : égoïsme et dureté, orgueil et indiscipline, amoralisme des affaires et du foyer, ils n'en prennent pas leur parti. Sans brusquerie, sans faiblesse non plus, ils entreprennent les redressements nécessaires. C'est d'un travail du même genre qu'il s'agit, et il est facile d'établir par les faits que l'enseignement adapté de la doctrine sociale de l'Eglise, en même temps qu'il introduit un nouvel élément de vie et d'intérêt dans le cours d'instruction religieuse, s'impose absolument si l'on veut que les années de formation chrétienne s'épanouissent en une vie pareillement chrétienne dans toutes ses manifestations. Car enfin il faudrait ne rien savoir de la complexité de notre société moderne, des chancres aussi qui la rongent, pour s'imaginer qu'on y puisse être, sans une préparation très appropriée, juste et chrétiennement fraternel. S'abstenir, sous couleur de ne pas déplaire aux familles, c'est encore sacrifier à l'idole de la Neutralité, c'est laisser dans la trame de l'éducation chrétienne un trou énorme, c'est une inconséquence et un danger. Qu'on le veuille ou non, tout se tient.

[1] *Cf. Ami* 1933, p. 9 et s., p. 709 et s.

Que de titres il nous resterait à relever encore ! *Que faire à l'égard de nos jeunes gens non pratiquants ?* (61). On ne dira pas que ce n'est pas pratique. — *La France vivante vue par un Allemand* (62) : pages curieuses, pénétrantes, sympathiques, où le renouveau catholique, la force des idées chrétiennes dans les masses populaires, l'éclosion chez nous d'une nouvelle architecture religieuse, « signe manifeste d'une renaissance culturelle, » sont présentés de fort intelligente façon. Nous sommes toujours en train de crier au monde nos misères ; bravo à l'étranger qui soupçonne en nous le meilleur, sait le découvrir et nous force à le voir ! — *Cinéma et Radio* (50) occupent une trop grande place dans notre vie contemporaine pour n'avoir pas retenu l'attention des *Cahiers ;* les problèmes scolaires aussi, avec la fusion des deux syndicats marxistes d'instituteurs (51), un compte-rendu de leur Congrès (64), une étude sur notre législation scolaire et le récent prolongement de la scolarité (66, 68). Le Mexique (63) et l'Espagne (64) qu'il faut, hélas ! rapprocher aujourd'hui, ont fourni l'occasion de mises au point fort opportunes, qu'on est heureux d'avoir à portée de la main ; et l'attitude de l'Eglise en face du patriotisme et de la paix (57, 58) est rappelée dans une étude solidement documentée qui constitue un vrai traité. Et puis encore, des tracts apologétiques pleins de vie, des méditations aussi pieuses qu'actuelles, des notes doctrinales que les événements de juin rendaient particulièrement opportunes... Il faudrait tout citer...

8. — Nous n'avions dessein que de présenter les *Cahiers d'Action religieuse et sociale* aux lecteurs de l'*Ami,* parmi lesquels beaucoup se voient de plus en plus pressés par des problèmes d'actualité auxquels ils voudraient se trouver mieux préparés. Nous avons été conduits, ce faisant, à une sorte de tour d'horizon dont nous tirons au moins ce bénéfice : voir que les tâches ne manquent pas auxquelles nous pouvons et devons dès aujourd'hui travailler *ensemble.* Il faut plaindre, parce qu'ils souffrent (eux seuls savent combien), ceux qui autour de nous ne voient de salut que dans l'action politique, au sens étroit qu'a pris ce mot dans notre langue. Autant dire qu'ils n'en voient pas : la politique met la division partout où elle prime, et le salut est dans l'union. N'est ce pas à nous qu'il appartient de le rappeler, mieux encore, de le faire voir par notre action ? — On voudrait nous en faire douter. Voici un témoignage très rassurant. Pas d'un homme d'Eglise : certains le récuseraient aussitôt pour incompétence ; un témoignage d'homme d'Etat et qui n'a pas mal réussi, sans doute, puisque, *catholique d'abord,* il est maintenu au pouvoir *malgré lui,* par la confiance unanime de ses concitoyens, socialistes compris.

Parlant en mai dernier à la Fédération nationale des Patrons catholiques dont il est membre, M. van Zeeland recherchait avec eux les moyens de faire cesser le sentiment de malaise, d'incertitude qui est devenu général, et la meilleure manière de procéder à la Réforme de l'Etat. « Est-ce, par hasard, demandait-il, que le problème serait, contrairement aux apparences, contrairement à

ce que je crois, de nature politique et non économique ? » Après quoi il justifiait son sentiment et concluait :

« Vous, patrons catholiques, vous savez que mes convictions cadrent étroitement avec les vôtres ; c'est aux deux grandes Encycliques économiques et sociales que, comme vous-mêmes, je reviens sans cesse demander mes directives ; et je n'ai cessé de m'émerveiller devant leur profondeur, leur hardiesse et leur justesse, faites d'avance à la mesure des réalités et des difficultés actuelles. »

Les catholiques belges ne regrettent pas aujourd'hui l'intelligente docilité aux directives de l'Eglise dont ils nous ont toujours donné l'exemple. Voilà dans quel sens nous travaillerons si nous voulons faire besogne utile. Et voilà pourquoi l'Eglise nous conjure de ne pas prendre pour mot d'ordre le séduisant et fallacieux « *Politique d'abord* », qui tantôt exprimé, tantôt sous-entendu, a toujours été et demeure *le plus grand commun diviseur des Français*. Quand elle a vu tant de belles générations, formées par elle avec amour, entraînées ensuite par la politique partisane en ces forêts ensorceleuses où elles ont disparu l'une après l'autre sans aucun profit, comment ne reprendrait elle pas à son compte la plainte douloureuse du vieil empereur romain : « Rends-moi mes légions ! » Répondons plutôt à l'espoir de nos cardinaux, espoir qui est aussi un appel :

« Nous espérons qu'en face des régimes soviétiques et des diverses formes de gouvernement moins compatibles avec notre tempérament national et que des peuples ont cru devoir se donner, il y a place pour un régime où sous la triple influence des aspirations chrétiennes, de la culture latine et de nos traditions françaises, fleurira une sage et joyeuse liberté. Cet ordre, espérons-le, sera le nôtre. Ce sera l'ordre français. »

(A suivre).

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans le livre de M. l'abbé Plat, *Les Sacrements*, on lit à propos de l'extrême-onction (édit. 1922, p. 326) : « L'extrême-onction remet les péchés, mais encore elle en efface les restes. Et par restes des péchés, il faut d'abord entendre la peine temporelle due au péché, laquelle survit à l'absolution, peut subsister et rester à acquitter même après la satisfaction sacramentelle, même après les satisfactions volontaires, si expiatrices soient-elles, allons jusqu'au bout, *même après une indulgence plénière méritée et obtenue, parce que, pour ne parler que de cette dernière supposition, nous ne savons pas ni ne pouvons savoir si toute la peine canonique remise par l'indulgence plénière est la mesure juste, adéquate de la peine réelle encourue devant Dieu et dont nous sommes redevables à sa justice.* »

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir ce que vous pensez de cet enseignement sur l'indulgence plénière.

R. — Evidemment la formule employée est quelque peu choquante, du moins par rapport à l'idée que nous devons, semble-t-il, nous faire aujourd'hui de l'indulgence plénière.

La doctrine catholique des indulgences peut être résumée en deux points très simples.

1° La définition de l'indulgence nous est donnée authentiquement par le Code, can. 911. C'est « *la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés, déjà remis quant à la coulpe, rémission que l'autorité ecclésiastique, en puisant dans le trésor de l'Eglise, concède par mode d'absolution aux vivants, par mode de suffrages aux défunts.* » (Doctrine catholique).

2° Cette définition suppose *l'existence d'un trésor des satisfactions du Christ et des saints* (doctrine proche de la foi), *le pouvoir qu'a l'Eglise de puiser dans ce trésor pour dispenser les indulgences* (dogme défini au concile de Trente), et elle implique *l'usage très salutaire des indulgences pour le peuple chrétien* (dogme défini au concile de Trente).

Il est bien certain qu'au point de vue historique, la *pratique* de l'indulgence a subi une évolution marquée, correspondant d'ailleurs à l'évolution du sacrement de pénitence lui même. Au début, rémission de la peine *canonique* ou d'une partie de cette peine, l'indulgence est maintenant — la peine canonique extérieure faisant défaut — rémission pure et simple de la peine encore due aux péchés déjà pardonnés quant à la coulpe. Les estimations de jours, quarantaines et années, n'ont donc aujourd'hui pas de signification bien déterminée, puisque les pénitences équivalentes à ces durées n'existent plus. Quelque chose leur correspond devant Dieu, c'est évident ; mais nous ne saurions traduire les exigences de la divine justice en ce langage qui se rapporte à une ancienne discipline périmée.

Quant à l'indulgence plénière, nul doute également qu'*au début* de la discipline de l'indulgence, elle n'ait correspondu à la rémission totale de la peine canonique. Mais quand l'évolution pénitentielle fut déjà accusée dans le sens qui a prévalu, cette conception de l'indulgence plénière a commencé à disparaître. Boniface VIII *(Extravag. comm.*, l. 5, tit. 9, c. 1), dans sa constitution *Antiquorum*, distingue déjà l'indulgence *plena*, qui correspond à toute la peine canonique imposée au for ecclésiastique, — l'indulgence *plenior*, qui correspond à toute la peine canonique qui aurait dû être imposée selon la rigueur des saints canons, — et l'indulgence *plenissima*, qui correspond à toute la peine *requise par la justice divine*.

L'idée que se fait *aujourd'hui* l'Eglise de l'indulgence plénière est bien cette indulgence *plenissima*. En sorte que l'assertion de l'abbé Plat est, à coup sûr, aujourd'hui inexacte. « Ce qu'il y a de certain, écrit Beringer-Steinen *(Les Indulgences*, Paris, 1925, t. I, p. 29), c'est qu'*aujourd'hui* le mot *Indulgentia plena* ou *plenaria* signifie une indulgence *qui est capable de remettre*